

Résolution de la Fédération suisse des jardins familiaux

Les jardins familiaux sont un lien entre les êtres humains

Dans les jardins familiaux des êtres humains de groupes d'âge et de nations les plus divers se rencontrent. Les enfants observent et suivent très tôt la pousse et le développement de fleurs et de légumes. Les personnes âgées profitent de leur second chez-soi comme d'un lieu de détente, entourées de la nature et d'air pur. L'amitié n'est pas entretenue qu'entre jeunes et vieux, les jardinières et jardiniers amateurs venant de nations et de sphères culturelles différentes se retrouvent dans les jardins familiaux pour parler entre eux de tout et de rien.

Cette diversité et cette solidarité sont aussi appréciées et soutenues par nombre de jardiniers endurcis. Peut-être que par le passé le jardinage était parfois marqué par des pensées de jalousie et de concurrence. Aujourd'hui ce comportement n'a pratiquement plus de place dans les jardins. Au contraire, tous sont heureux lorsque la nature verdit et fleurit de partout, qu'une occasion de faire la causerie se présente et que le jardin est presque devenu une seconde patrie. Le travail de jardinage maintient la forme et la mobilité, l'air pur fortifie le corps, l'esprit et l'âme.

Pour ces raisons et beaucoup d'autres, la Fédération suisse des jardins familiaux, avec ses 24'000 membres qui, en majorité, cultivent leurs jardins en harmonie avec la nature et apportent un soutien essentiel à la contribution de la biodiversité, demande aux départements cantonaux et communaux de l'aménagement du territoire et aux autorités politiques à tous les niveaux:

- de stopper incessamment et avec une conviction sincère, d'empêcher durablement de nouvelles pertes d'aires de jardins et de jardins familiaux
- de soutenir efficacement l'institution des jardins familiaux et son travail contribuant au bien-être de la communauté
- d'encourager l'aménagement d'espaces de jardins familiaux avec leurs effets positifs pour la population, la zone urbaine, la nature et le développement durable
- d'ériger des conditions cadres attractives dans le but de soutenir le bénévolat de haute qualité
- la reconnaissance des efforts et des mérites justifiés des groupements de jardins familiaux dans la Suisse entière actifs dans le domaine de l'intégration de concitoyens venant de nations les plus diverses
- la concession, que le travail en pleine nature et la consommation de légumes, fruits et baies frais contribuent à une bonne santé.

Cette résolution a été approuvée à l'AD de la Fédération suisse des jardins familiaux du 21 mai 2011.

Wädenswil, le 21 mai 2011